

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2023/21 à N°2023/43

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 12 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril 2023, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du six avril deux mille vingt-trois, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS – M. Jean-Christophe LIPOVAC – M. Michel VANHEE –
Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI –
Mme Cécile MESANS – M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY – Mme Marie-Pierre SEGOND –
M. Serge THERY – Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI –
M. Roger VICOT – Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC – M. Cédric BERLEMONT – M. Lucas
LEROY – Mme Stéphanie MORELLI – M. Lucas WACRENIER – Mme Claire ZYTKA-TARANTO –
M. Vincent DHELIN – Mme Véronique DELEPLANQUE – M. Joffrey LEROY – Mme Catherine de
RUYTER – M. Jérôme FRANCIN – M. Nicolas GROSSE – M. Maxime MOULIN, Conseillers
Communaux.

EXCUSES :

Mme Muriel SERGHERAERT, Adjoint au Maire

M. Romain FYVEY, Conseiller Communal.

ABSENT :

M. Roger LAURENT, Conseiller Communal

Madame Muriel SERGHERAERT a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS.

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC.

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 12 avril 2023

DELIBERATION

2023/ 24 - COMMISSIONS COMMUNALES - COMPOSITION -MODIFICATION

Par délibération n° 2022/64 du 28 septembre 2022, le Conseil Communal a adopté la création et la composition de 10 commissions communales permanentes.

Madame Victoria GODEFROOD-BERRA ayant démissionné de ses fonctions de Conseillère Communale, a été remplacée par Madame Catherine DE RUYTER.

Monsieur Aro RATSIMALARIVO ayant démissionné de ses fonctions de Conseiller Communal, a été remplacé par Monsieur Cédric BERLEMONT.

Il est proposé, dans ces conditions, de remplacer Madame Victoria GODEFROOD-BERRA par Madame Catherine DE RUYTER et Monsieur Aro RATSIMALARIVO par Monsieur Cédric BERLEMONT dans les commissions auxquelles chacun.e participait. La composition des autres commissions reste inchangée.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ARRETER** comme suit la nouvelle composition des commissions communales permanentes suivantes :

Commission de l'Education, de la Culture, du Patrimoine, du Développement des équipements culturels et de la Ville numérique

- **Vice-présidente : Delphine BLAS**
- Monique LEROY
- Marie-Pierre SEGOND
- Nouria BELAYACHI
- André BUTSTRAEN
- Anne LEDUC
- Alain GRILLET
- Romain FYVEY
- Valéria GRASSELLI

- Joffrey LEROY

- Jérôme FRANCIN

Commission de la Politique de la transition écologique, économique et solidaire, de la Politique air, énergie, climat, de la Biodiversité et des Sobriétés

- **Vice-président : Jean-Christophe LIPOVAC**
- Stéphanie MORELLI
- Roger LAURENT
- Romain FYVEY
- Lucas WACRENIER
- Serge THERY
- Karima HARIZI
- Delphine BLAS
- Michel VANHEE

- Vincent DHELIN

- Nicolas GROSSE

- Maxime MOULIN

Commission des Solidarités, de la Santé, de l'Egalité femmes / hommes et de la Coopération internationale

- **Vice-présidente : Muriel SERGHERAERT**
- Bouchta DOUICHI
- Lucas LEROY
- Isabelle CAMBIER
- Karima HARIZI
- Nouria BELAYACHI
- Stéphanie MORELLI
- Claudie LEFEBVRE
- Philippe LEMIERE

- Claire ZYTKA-TARANTO

- Catherine DE RUYTER

- Maxime MOULIN

Commission des Espaces publics et de la Voirie

- **Vice-président : Michel VANHEE**
- Lucas WACRENIER
- Jean-Christophe LIPOVAC
- Cécile MESANS
- Serge THERY
- Anne LEDUC
- Alain GRILLET
- Roger LAURENT

- Cédric BERLEMONT
- Véronique DELEPLANQUE
- Nicolas GROSSE

Commission du Développement économique, du Commerce, de l'artisanat, de Lomme
Entreprendre, de la Police des marchés, des Braderies et activités foraines

- **Vice-présidente : Karima HARIZI**
- Cédric BERLEMONT
- Jean-Christophe LIPOVAC
- Muriel SERGHERAERT
- Bouchta DOUICHI
- Isabelle CAMBIER
- Alain GRILLET
- Cécile MESANS
- Michel VANHEE

- Joffrey LEROY

- Jérôme FRANCIN

Commission du Monde associatif, des Sports et des Politiques du bien-être

- **Vice-président : André BUTSTRAEN**
- Lucas LEROY
- Anne LEDUC
- Bouchta DOUICHI
- Stéphanie MORELLI
- Nouria BELAYACHI
- Roger LAURENT
- Monique LEROY
- Valéria GRASSELLI

- Joffrey LEROY

- Jérôme FRANCIN

- Maxime MOULIN

Commission des Finances, du CCAS, des Séniors, de l'Evaluation des politiques publiques,
de l'Habitat et de l'Urbanisme

- **Vice-présidente : Claudie LEFEBVRE**
- Mauricette GOURDIN
- Isabelle CAMBIER

- Muriel SERGHERAERT
- Cécile MESANS
- Alain GRILLET
- Marie-Pierre SEGOND
- Monique LEROY
- Valéria GRASSELLI

- Véronique DELEPLANQUE

- Jérôme FRANCIN

- Maxime MOULIN

Commission de la Jeunesse, de l'insertion, de la Citoyenneté, de la Maison du Citoyen et des Solidarités, de la Lutte contre le décrochage scolaire et de la Prévention de la délinquance

- **Vice-président : Bouchta DOUICHI**
- Muriel SERGHERAERT
- Lucas WACRENIER
- Romain FYVEY
- Lucas LEROY
- Mauricette GOURDIN
- Delphine BLAS
- Cédric BERLEMONT
- Michel VANHEE

- Claire ZYTKA-TARANTO

- Catherine DE RUYTER

Commission du Logement et de l'Hébergement d'urgence

- **Vice-présidente : Cécile MESANS**
- Claudie LEFEBVRE
- Cédric BERLEMONT
- Serge THERY
- Lucas WACRENIER
- André BUTSTRAEN
- Mauricette GOURDIN
- Marie-Pierre SEGOND
- Philippe LEMIERE

- Vincent DHELIN

- Catherine DE RUYTER

Commission de la Démocratie participative, du Budget participatif, des Ressources humaines,
de la Sécurité et du Stationnement

- Vice-président : Alain GRILLET
- Serge THERY
- Jean-Christophe LIPOVAC
- Claudie LEFEBVRE
- Bouchta DOUICHI
- Romain FYVEY
- André BUTSTRAEN
- Philippe LEMIERE
- Roger VICOT

- Claire ZYTKA-TARANTO

- Nicolas GROSSE

ADOpte A L'UNANIMITE,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,



Le Maire de Lomme

PUBLIE LE : 28 AVR. 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.